

La Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle met en place des chantiers jeunes

26 Février 2021



Dans le cadre de sa politique jeunesse, la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle souhaite favoriser l'émergence d'idées, permettre la réalisation de projets et ainsi encourager la mise en place de travaux d'utilité collective. Deux dispositifs ont été adoptés lors du Bureau communautaire. Parmi eux, les chantiers jeunes.

LES CHANTIER JEUNES, ÇA CONSISTE EN QUOI ?

Les chantiers jeunes ont pour objectif de permettre aux jeunes du Pays de L'Arbresle, de 14 à 20 ans, de découvrir le milieu professionnel en participant, pendant les vacances scolaires à des travaux d'intérêts collectifs (mise en peinture de locaux publics, petit entretien d'espaces verts, débarrassage, construction de petit mobilier...). Ils seront encadrés par des animateurs jeunesse et un encadrant technique si besoin.

Les mairies et les structures jeunesse du territoire porteront ces chantiers, et feront une demande de subvention à la CCPA pour couvrir les coûts : gratification des jeunes, rémunération éventuelle d'un encadrant technique...

Ce dispositif a pour vocation de permettre aux jeunes de prendre part à la vie du territoire et à s'investir directement pour l'intérêt général en réalisant des chantiers. C'est aussi l'occasion, pour eux, de connaître une première expérience citoyenne ou professionnelle et de gagner en autonomie.

Pour plus de renseignements, le coordonnateur jeunesse, Heddi Martinez, est disponible pour répondre à toutes les questions : 07 61 29 70 37 ou heddi.martinez@paysdelarbresle.fr